

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de La Crau, Hotel de Ville, Boulevard de la Republique, 83260 La Crau

Objet du marché : Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation et le suivi d'un marché public d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux.

Le présent marché a pour objet de définir les modalités de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation et le suivi d'un marché public d'exploitation des équipements thermiques de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation des bâtiments communaux, ainsi que l'entretien de divers matériels tels que les adoucisseurs d'eau dans les cuisines des écoles et toutes les VMC.

Duree du marche : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Délais maximums d'exécution des prestations par phases :

- 1 Audit technique sur place : 3 semaines
- 2 Définition des objectifs et des besoins de la ville : 2 semaines
- 3 Rédaction du dossier de consultation des opérateurs économiques: 2 semaines
- 4 Analyse des candidatures et des offres, et assistance à la passation du contrat: 2 semaines
- 5 Procès-verbal de prise en charge contradictoire et essais des matériels: 2 semaines
- 6 Suivi, gestion et contrôle du marché d'exploitation : de 1 à 5 ans

Procedure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Modalites d'attribution : Conformément à l'article 45 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats pour la présentation de leur candidature. Cependant, au stade de l'attribution, et dans le cas où la forme de groupement retenue est un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

En application de l'article 45 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Delai de validite des offres : 3 mois

Justificatifs exigés : Voir le Reglement de la consultation

Criteres de selection : Offre economiquement la plus avantageuse appreciee en fonction des criteres enonces ci-dessous avec leur ponderation :

- 1-Prix des prestations 40.0 %
 - 1.1-Montant total des prestations pour les phases 1 à 5 15.0 %
 - 1.2-Montant annuel de la phase 6 25.0 %
- 2-Valeur technique 50.0 %
 - 2.1-Moyens humains et matériels mis en oeuvre dans le cadre du marché et qualification des intervenants 15.0 %
 - 2.2-Compétences avérées et références du candidat pour des missions équivalentes par leur nature et leur montant 10.0 %
 - 2.3-Méthodologie proposée 25.0 %
- 3-Délai d'exécution 10.0 %

Date limite : La date limite de réception des offres est le 6 janvier 2017 à 16 heures

Renseignements divers : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget général de fonctionnement de la ville. Paiement par mandat administratif sous un délai global de 30 jours

Le dossier de consultation est telechargeable gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur a l'adresse suivante : <http://lacrau.marcoweb.fr>

Les demandes de retrait du dossier de consultation et/ou de renseignements complementaires doivent etre adressees par ecrit a :

Mairie de La Crau - Direction de la Commande Publique - Boulevard de la Republique - 83260 LA CRAU
- Tel : 04.94.01.56.73 - Fax : 04.94.01.56.83 - Mail : marchepublic@villedelacrau.fr
ou transmise via le profil acheteur du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse suivante :
<http://lacrau.marcoweb.fr>